



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
11 avril 2012
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération Internationale:
coopération Sud-Sud et intégration régionale
Quatrième session
Genève, 11 et 12 juin 2012
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

Rectificatif

Lire comme indiqué ci-dessus les dates de la réunion.



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
2 avril 2012
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Commission de l'investissement, des entreprises et du développement

**Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale:
coopération Sud-Sud et intégration régionale**

Quatrième session

Genève, 11-15 juin 2012

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Le financement du commerce et le rôle des institutions financières régionales pour promouvoir le commerce et l'investissement Sud-Sud.
4. Adoption du rapport de la réunion.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Il est recommandé aux participants d'élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion est reproduit dans la section I ci-dessus. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/C.II/MEM.2/10 Ordre du jour provisoire annoté.

Point 3**Le financement du commerce et le rôle des institutions financières régionales pour promouvoir le commerce et l'investissement Sud-Sud**

3. À sa cinquantième réunion directive, en juillet 2010, le Conseil du commerce et du développement a approuvé les thèmes suivants pour la réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale:

a) Promouvoir la coopération Sud-Sud pour développer les capacités productives, y compris dans le secteur agricole, dans les pays en développement et les pays en transition (thème traité pendant la réunion du 23 au 25 février 2011);

b) Le financement du commerce et le rôle des institutions financières régionales pour promouvoir le commerce et l'investissement Sud-Sud (thème traité pendant la présente réunion).

4. Les décideurs sont de plus en plus préoccupés par la pénurie de ressources qui empêche les pays en développement et les pays à faible revenu de financer leur commerce et de promouvoir leur développement dans ce secteur. Ces pays devraient en effet être plus pénalisés que les pays plus développés par la réévaluation généralisée des risques et par le manque de liquidités dus à la crise financière. Dans ce contexte, les institutions financières régionales peuvent jouer un rôle crucial en multipliant le recours à des solutions novatrices pour financer les transactions commerciales et en favorisant la mise en commun des ressources et la coordination avec d'autres acteurs clés, tels que les banques privées et les organismes de crédit à l'exportation.

5. Les participants examineront ces questions dans le contexte de l'intensification des relations économiques entre pays en développement et détermineront: a) comment le commerce et l'intégration de l'investissement Sud-Sud pourraient être touchés par cette pénurie de financement du commerce; et b) comment le resserrement de la coopération Sud-Sud et le renforcement des institutions financières régionales peuvent contribuer à surmonter les contraintes financières qui pèsent sur le développement dans cette période critique et à le soutenir.

6. Les objectifs de la réunion sont les suivants:

a) Évaluer le préjudice que la raréfaction du financement du commerce peut causer à l'économie réelle et à l'intégration Sud-Sud;

b) Examiner les institutions financières régionales et leur rôle dans le financement du commerce, la promotion de l'intégration Sud-Sud et l'appui en faveur d'un développement équitable;

c) Présenter les bonnes pratiques et comparer les observations relatives à des approches innovantes dans des domaines d'action d'une importance stratégique;

d) Passer en revue les problèmes et les défis concernant la formulation des politiques aux niveaux national et international;

e) Déterminer les possibilités de promouvoir la collaboration interinstitutions, l'échange de connaissances et le dialogue dans les domaines de compétence de la CNUCED.

7. Pour faciliter les discussions, le secrétariat de la CNUCED a établi une note thématique. Les experts et les personnalités invitées échangeront des informations sur leur expérience nationale ou régionale des questions traitées. En outre, les experts sont invités à rédiger de brèves notes sur les questions à l'étude. Ces documents seront distribués à la réunion sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus.

Documentation

TD/B/C.II/MEM.2/11 Le financement du commerce et les institutions financières régionales du point de vue Sud-Sud.

Point 4
Adoption du rapport de la réunion

8. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement à sa prochaine session. La réunion d'experts voudra sans doute autoriser le Vice-Président/Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

Contributions des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves notes (environ cinq pages) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces notes devront être communiquées au secrétariat de la CNUCED avant la réunion. Elles seront mises à la disposition des participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Ces documents devront être communiqués avant le 28 mai 2012 au secrétariat de la CNUCED, à l'attention de M. Piergiuseppe Fortunato, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse); télécopie: +41 22 917-0055; courriel: piergiuseppe.fortunato@unctad.org.